

Spécificité de la diaspora kurde parmi les diasporas de peuples sans État-nation

Michel Bruneau

Études kurdes, n°17, 2024, pages 9 à 26.

Citer ce document / Cite this document :

Bruneau, Michel. 2024. « Spécificité de la diaspora kurde parmi les diasporas de peuples sans État-nation ». *Études kurdes* (17): 9-26

<https://www.etudeskurdes.org/article/specificite-de-la-diaspora-kurde-parmi-les-diasporas-de-peuples-sans-etat-nation/>

Michel Bruneau

Directeur d'étude émérite au CNRS

Spécificité de la diaspora kurde parmi les diasporas de peuples sans État-nation

RÉSUMÉ

Les Kurdes comme les Palestiniens, les Ouïghours ou les Tibétains sont des peuples dépourvus d'État-nation. Chacun d'entre eux a une diaspora qui joue un rôle essentiel dans sa survie. Leur territoire, difficile à délimiter, est dominé par un ou plusieurs États-nations après avoir appartenu à un ou plusieurs empires. L'origine et la cohésion de leur diaspora sont de nature politique plutôt que religieuse ou culturelle. Celle-ci est constituée soit de populations déportées ou exilées dans des territoires voisins de celui de leur origine, soit de migrants plus récents dans les pays occidentaux. Des embryons d'État-nation sont apparus sur une partie de leur territoire d'origine ou en diaspora. Des tentatives de créer des institutions démocratiques au sein de ces diasporas se sont manifestées partiellement. La défense d'une identité culturelle et/ou politique, revendication minimale niée par les États dominants oppresseurs, ne peut s'exprimer qu'en diaspora. La diaspora kurde se caractérise en comparaison des trois autres par une plus grande complexité et une moindre homogénéité ethnoculturelle.

MOTS CLÉS : diaspora, peuples sans État-nation, Kurdes, Palestiniens, Ouïghours, Tibétains

ABSTRACT

The Kurds, like the Palestinians, the Uighurs and the Tibetans, are peoples without a nation-state. Each of them has a diaspora that plays an essential role in their survival. Their territory, difficult to delimit, is dominated by one or more nation-states, after having belonged to one or more empires. The origins and cohesion of their diaspora are political rather than religious or cultural. The diaspora is made up either of populations deported or exiled to neighboring territories, or of more recent migrants to Western countries. Embryonic nation-states have sprung up in parts of their homelands or in diaspora. Attempts to create democratic institutions within these diasporas have been partially successful. The defense of a cultural and/or political identity, the minimal claim denied by oppressive dominant states, can only be expressed in diaspora. Compared with the other three diasporas, the Kurdish diaspora is characterized by greater complexity and less ethnocultural homogeneity.

KEYWORDS : diaspora, peoples without nation-states, Kurds, Palestinians, Uighurs, Tibetans

Les Kurdes appartiennent à l'origine au berceau par excellence des diasporas dans le temps long, à savoir le Moyen-Orient et la Méditerranée orientale. C'est de là que depuis l'Antiquité, à toutes les époques, sont originaires les diasporas qui ont servi de modèle pour la définition du concept : les diasporas juive, grecque, arménienne, mais aussi assyro-chaldéenne, libanaise, palestinienne... Il s'agit à la fois d'un isthme à l'échelle mondiale entre les continents asiatique, européen et africain, d'une zone de contacts à diverses époques, d'échanges sous toutes formes, et d'une zone de conflits récurrents. C'est aussi un berceau de civilisations anciennes et de grandes religions, celles du livre (judaïsme, christianisme, islam). C'est dans cet espace que s'est forgée l'idée même de diaspora avec le peuple juif. Tous ces peuples ont été déportés, massacrés, victimes de pogroms ou d'entreprises génocidaires, en raison de leur situation géographique dans des marches frontalières entre empires ou États-nations en formation, en raison aussi de leur identité ethno-confessionnelle particulière, suspecte par définition.

Les Kurdes sont actuellement dans le monde, avec 30 à 40 millions d'individus, la plus grande nation sans État. Leur territoire montagneux, le Kurdistan aux limites particulièrement floues, est situé à l'est de l'Anatolie, à l'ouest de l'Iran, au sud du Caucase et au nord de la Mésopotamie. Il a toujours été à la marge et entre des empires au cours d'une histoire d'un peu plus d'un millénaire : entre empire byzantin, empire perse sassanide puis califat abbasside, entre sultanat mamelouk et Ilkhanat mongol, entre empire ottoman et empire perse safavide... et aujourd'hui entre quatre États-nations : la Turquie (20 M de Kurdes), l'Iran (12 M), l'Irak (8,5 M) et la Syrie (3,6 M). Leur diaspora d'environ 12 M est présente principalement dans les pays voisins du Kurdistan (7 à 10 M en Turquie) et dans divers pays de l'Union Européenne, en particulier en Allemagne (950 000) et en France (200 000) (James, 2023).

Les trois caractéristiques essentielles au cœur de la majorité des définitions d'une diaspora sont : la dispersion dans l'espace, l'orientation en direction d'une patrie, réelle ou imaginaire, la préservation des frontières du groupe et la conscience de l'appartenance à un groupe ethno-national (Dufoix 2011, Bruneau 2004, Berthomière 2005). Certaines diasporas, généralement récentes c'est-à-dire dont l'existence remonte à un ou deux siècles, s'organisent principalement autour d'un pôle politique. Leur territoire d'origine est dominé par une puissance étrangère et l'aspiration des populations diasporées est souvent la création d'un État-nation. Plusieurs exemples nous viennent à l'esprit : les diasporas palestinienne, ouïghour ou tibétaine, et kurde naturellement.

Quels sont les caractéristiques de ces diasporas politiques dont la population a

un statut de minorité dominée dans son ou ses territoires d'origine ? L'absence d'un État-nation serait-elle centrale et la revendication de sa création mobilisatrice pour donner une cohésion à ces diasporas politiquement très divisées ? Quelles sont les spécificités de la diaspora kurde au sein de ces diasporas privées d'État-nation et aspirant à la création de son État ou du moins à la reconnaissance de son identité et de sa culture sur son territoire d'origine ?

La diaspora palestinienne et la quête d'un État-nation

La diaspora palestinienne avait réussi à constituer une ébauche d'État en exil, l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Son objectif était d'établir un État-nation palestinien à côté de l'État israélien, ce qui aboutit à la création de l'Autorité Palestinienne dotée de territoires qu'elle administre depuis les accords d'Oslo (1993). Ceux-ci occupés par l'armée israélienne n'ont cessé de se restreindre, en se limitant à la Cisjordanie de plus en plus rognée par des colonies juives illégales mais tolérées voire encouragées par l'État juif. L'État-OLP a créé toutes sortes d'institutions organisant les populations palestiniennes sur les lieux occupés ou de leur exil (camps de réfugiés dans les pays voisins, UNRWA...). En donnant aux Palestiniens une conscience identitaire et politique propre, l'OLP a construit une véritable entité socio-politique sans territoire. « L'émergence du mouvement national palestinien a été un phénomène de la diaspora... L'OLP s'est toujours pensée comme une organisation de la diaspora ayant pour objectif de rassembler les différents « fragments » de la question palestinienne elle-même éclatée entre plusieurs pays où sont concentrées des communautés palestiniennes » (Kodmani-Darwish 1997 : 29).

L'Autorité Palestinienne au sein de laquelle le Hamas et le Fatah s'affrontent depuis 2006, a perdu son unité. La bande de Gaza qui constituait une partie des territoires occupés a été libérée de la présence militaire israélienne, qui s'est retirée, mais est administrée depuis 2007 par le Hamas soutenu par l'Iran. L'identité nationale palestinienne n'est pas basée sur la religion, les Palestiniens n'étant pas seulement musulmans sunnites ou chiites mais aussi chrétiens. Leur mémoire collective s'enracine dans des événements politiques dont le principal est la *nakba*, la catastrophe militaire de 1948, à l'origine de l'expulsion d'une grande partie de leur territoire d'origine de plus de 700 000 d'entre eux. C'est « l'événement-matrice de leur communauté imaginée, le critère de son altérité et le principe fondateur de la diaspora » (Kodmani-Darwish, 1997 : 194). Le « droit au retour » sur leurs terres perdues et essentiel dans leur identité, les distinguant de façon durable des populations arabes des pays où ils ont été « accueillis » comme réfugiés. Mais ce droit au retour dans les foyers d'origine

situés aujourd'hui en Israël a été de plus en plus mué en droit au retour sur le territoire de l'État palestinien lorsqu'il existera.

Les Palestiniens n'ayant pas de support religieux ou linguistique propre, susceptible de se substituer à leur lien à la terre, « leur pôle de structuration est exclusivement politique. C'est en cela que l'OLP a eu une fonction vitale en s'imposant non seulement comme le siège central, voire exclusif, de l'identité mais comme acteur et artisan de la reconstitution du lien identitaire » (Kodmani-Darwish, 1997 : 196). Les divisions politiques croissantes depuis 2006 au sein de l'Autorité Palestinienne, entre Fatah et Hamas notamment, rendent de plus en plus improbable la fondation à moyen terme d'un État palestinien, les territoires étant administrés par deux autorités différentes, la Cisjordanie par le Fatah, parti laïc, et Gaza par le Hamas, parti islamiste.

« Dans le cas palestinien, la constitution de réseaux militants, artistiques et diasporiques n'est pas tout à fait séparée d'une aspiration à « faire territoire », à revendiquer un État-nation, et à toujours reconstruire les fils distendus d'une « conscience nationale moderne » palestinienne tout à la fois malmenée et forgée par des décennies d'exils et d'occupation. Depuis 1948, la constitution de réseaux palestiniens transnationaux rêve, imagine, redessine, virtualise un territoire : tantôt celui de l'ancienne Palestine mandataire, tantôt celui d'une Palestine limitée aux frontières de 1967. Les Palestiniens ne sont du reste pas les seuls dans cette démarche : les réseaux kurdes de la diaspora européenne (particulièrement ceux du Parti des travailleurs kurdes – PKK – en Allemagne et en France) construisent depuis plusieurs décennies un imaginaire national attaché à un territoire au croisement de la Turquie, de l'Irak, de la Syrie et de l'Iran. Le réseau n'est pas forcément contradictoire avec le territoire : pour faire territoire dans le cas de peuples diasporisés, il faut d'abord faire réseaux, formes souples d'infrastructures transnationales sur lesquelles peut s'ériger un mouvement centré sur la libération d'un territoire » (Al Hussein 2020).

Les Ouïghours et leur diaspora

Le dernier gouverneur républicain du Xinjiang, le Tatar Burhan Chahidi relate dans ses mémoires que le terme d'Ouïghour a été suggéré pour la première fois au premier Congrès des nationalités du Xinjiang (1924) par des fonctionnaires han et accepté par les habitants des oasis, qui jusque là étaient appelés « musulmans enturbanés » (*Chuantou Hui*) par opposition aux Dungan Hui, autres musulmans de Chine. C'est donc au moment de l'intégration du Xinjiang dans l'État chinois que pour la première fois réapparut un terme abandonné 500 ans

plus tôt, alors qu'il désignait une population du bassin du Turpan largement bouddhiste. L'islam a été l'élément fondamental de l'identité ouïghoure face aux Han, mais leur attachement à la langue et à la terre a été fondamental face aux autres musulmans qu'étaient les Dungan (Hui) et les nomades Kazakhs.

Jusqu'en 1949, le Xinjiang a été faiblement intégré à la Chine. C'est la migration han qui a joué un rôle déterminant pour intégrer l'ancienne population musulmane à la Chine. Les Hui ont connu une croissance parallèle à celle des Han : en 2000 ils étaient au Xinjiang 850 000 environ à côté des Ouïghours qui étaient 8,6 millions et des Han 7,5 millions. Ce déséquilibre démographique a provoqué des soulèvements chez les Ouïghours à la fin des années 1990. La population han avait crû de 31,6 % au cours des années 1990, deux fois plus que les autres minorités, qui bénéficiaient pourtant d'un meilleur taux de natalité dans le planning familial (Gladney 2004 : 219-228).

L'exil des Ouïghours commence en 1950 avec la chute de la république du Turkestan oriental, à l'arrivée de l'Armée Populaire de Libération chinoise (APL). Jusqu'au milieu des années 1990, la migration ouïghour était orientée vers les états turcophones de l'Asie centrale post-soviétique proches, ou vers l'Inde et le Pakistan. Des commerçants et des réfugiés politiques anticommunistes se sont également installés à Istanbul et en Arabie saoudite.

À partir des années 1980, ce sont des étudiants, des scientifiques et des hommes d'affaires qui ont ré-émigré de Turquie ou émigré de plus en plus du Xinjiang en Europe, à Munich en Allemagne notamment. Les autres destinations sont la Belgique, les pays scandinaves ou l'Amérique du Nord, le Japon et l'Australie (Castets 2004 : 31). Les états d'Asie centrale coopérant de plus en plus économiquement et politiquement avec la Chine après 1990, les militants de la cause ouïghour ne s'y sont plus rendus.

Leur diaspora n'a commencé à s'organiser qu'à partir des années 1990. « Selon les critères scientifiques, la communauté ouïghour à l'étranger peut être qualifiée de diaspora en cours de construction en raison de l'histoire récente de sa dispersion » (Reyhan 2012). L'Allemagne et les pays scandinaves sont les pays européens qui ont accueilli le plus d'Ouïghour. Jusqu'en 2000 c'étaient les pays du Moyen-Orient (en particulier la Turquie), l'Australie et le Canada qui recevaient le plus de migrants ouïghour. Le Congrès Mondial Ouïghour, qui regroupe la plupart des organisations socio-culturelles ouïghour non violentes, a été créé en 2004 (Castets, 2004 : 34-35). Les estimations évaluent la diaspora ouïghour à un peu plus d'un million d'individus dont le plus grand nombre se-rail en Asie centrale, au Kazakhstan et Kirghizistan surtout, ensuite en Turquie.

Les différentes associations sont politiquement divisées mais utilisent toutes un discours très nationaliste et religieux. Les sites, blogs et forums sont nombreux sur internet, estimés à 200 en 2012. Les soutiens les plus forts sont en Turquie.

La volonté du gouvernement chinois de développer ses relations avec les pays du Moyen-Orient a été utilisée par les Ouïghours, et a contribué à accroître leur culture religieuse islamique. Cependant les séparatistes ouïghours sont peu nombreux, peu organisés et armés. Le Parti Islamique du Turkestan (PITO) est un groupe de djihadistes ouïghour qui s'est formé en 2008 et s'est affilié à Al-Qaïda et aux Talibans. Il a développé ses activités en Syrie à partir des années 2011-2012 et se trouve aujourd'hui dans la poche d'Idlib (Castets, Antichan, 2018). Ses contacts avec les Ouïghour du Xinjiang sont très restreints mais leurs soutiens sont plutôt dans la diaspora ouïghour de Turquie proche, et leur sort dépend d'un soutien éventuel du gouvernement turc si la poche d'Idlib est résorbée par l'armée de Bachar el Assad.

Les autres groupes musulmans de Chine ne soutiennent pas les séparatistes ouïghours. La plupart des activistes locaux, dont l'islam est majoritairement affilié au soufisme non à l'islamisme radical, n'appellent pas à l'indépendance ou au séparatisme mais expriment des revendications à propos de la dégradation de l'environnement, des essais nucléaires, de la liberté religieuse, de la fiscalité excessive ou de la récente limitation des naissances. Beaucoup de leaders nationaux revendiquent une autonomie réelle de la région qui est dirigée par un premier secrétaire du PC contrôlé par Pékin. L'extrémisme islamiste ne semble pas avoir exercé d'influence sur les Ouïghour urbains et instruits. L'opposition ouïghour s'exprime surtout dans la diaspora et sur des sites internet souvent inaccessibles en Chine (Gladney 2004 : 229-259).

Les Ouïghours sont victimes d'une répression forte, étant soumis à une sinisation forcée et intense. « Le Xinjiang est devenu le laboratoire d'une méthode d'ingénierie culturelle radicale : sous couvert de dé-radicalisation, la population entière des Ouïghours fait l'objet d'un remodelage visant à lui faire adopter de force une nouvelle identité culturelle. Débarrassés de leur religion, leur langue, leur cuisine, leur architecture etc., bref de leur identité propre, ils sont poussés à la remplacer par l'identité han » (Gauthier 2020 : 90).¹

¹ « Et pour accélérer ce processus, le régime enferme depuis 2017 plus d'un million de Ouïghours, soit un sur dix, dans des camps de concentration à des fins de lavage de cerveau, sépare les enfants de leur famille pour les élever comme de petits Chinois, et envoie des cadres han partager le gîte et le couvert des familles ouïghour souvent réduites à une mère et ses enfants » (U. Gauthier (dir.), 2020, 90).

Les mouvements de contestation et d'opposition à une oppression et à une marginalisation de plus en plus sensible chez les Ouïghours se sont multipliés dans les années 1980, 1990 et 2000. Ils sont l'expression d'un profond mal être sociopolitique plus que d'une volonté d'indépendance, présente seulement dans les quelques mouvements extrémistes djihadistes de Syrie. La revendication d'une plus grande autonomie culturelle et religieuse s'affirme de plus en plus face à la démolition du vieux Kachgar et à l'afflux de populations han qui ont tendance à devenir majoritaires. Ce même type de revendications se retrouve chez leurs voisins tibétains.

Les Tibétains et leur diaspora

Aujourd'hui un nombre croissant d'immigrants hans s'installe dans les centres urbains du Tibet, attirés par la multiplication des grands travaux d'infrastructure, le petit commerce, le tourisme. Il s'agit d'une immigration urbaine, la colonisation agricole étant très limitée et trop difficile pour les Hans sur ces hauts plateaux et dans ce milieu montagneux très rude. Un nouveau programme de travail forcé, obligeant les nomades à se sédentariser, à adopter de plus en plus la langue chinoise et à migrer vers des zones industrielles au Tibet ou en Chine, aux fonctionnaires tibétains à limiter leur pratique religieuse ; ce sont autant de menaces à l'identité tibétaine. Mais le retour de violences à Lhassa, en mars 2008, montre les limites de ce développement et de cette intégration face aux frustrations de la population tibétaine de plus en plus marginalisée, les emplois de cadres, de techniciens et de personnel responsable dans l'administration locale étant de fait détenus par des Hans.

Entre 130 000 et 150 000 Tibétains seraient exilés dans le monde dont plus de 100 000 en Inde, 15 000 au Népal et au Bhoutan. Ce sont des migrations récentes après l'invasion du Tibet par l'APL en 1950, et surtout à partir de 1959, à la suite du soulèvement de Lhassa et de l'exil du Dalaï-Lama à Dharamsala. Une seconde vague migratoire dans les années 1990 a fait suite à l'accentuation des répressions chinoises en 1987 et 1988, lorsque la loi martiale fut instaurée. Il existe 52 camps de réfugiés tibétains dans ces trois pays : 35 en Inde, 10 au Népal, 7 au Bhoutan. Certains sont à vocation agricole, d'autres agro-industrielle, les autres à vocation artisanale (Bentz, 2010, 112-119). Le gouvernement tibétain en exil a évolué rapidement vers un régime démocratique avec l'institution d'un Parlement tibétain dès 1960 à Dharamsala. Dans les années 1990, cette autorité législative élit un premier ministre et un cabinet. Ainsi la Charte des Tibétains en exil a joué le rôle d'une constitution, surtout depuis le retrait politique du Dalaï-Lama en 2011 remplacé par un premier ministre élu. Une

Commission suprême de justice tibétaine a été créée en 1992 assurant une indépendance de la justice. En Inde, en dehors de Dharamsala chaque communauté a un chef nommé par le gouvernement tibétain et un représentant élu par ses membres (Roemer 2008).

Près de la moitié des réfugiés tibétains en Inde sont des moines et des nones, souvent jeunes souhaitant suivre une formation religieuse dans des monastères tibétains en exil. À Bangalore une université tibétaine en exil a été créée en 2009. À partir de l'Inde, on observe de plus en plus une ré-émigration des Tibétains vers les pays occidentaux : Canada, États-Unis, Suisse, France, Belgique, Angleterre, Taiwan, Australie.

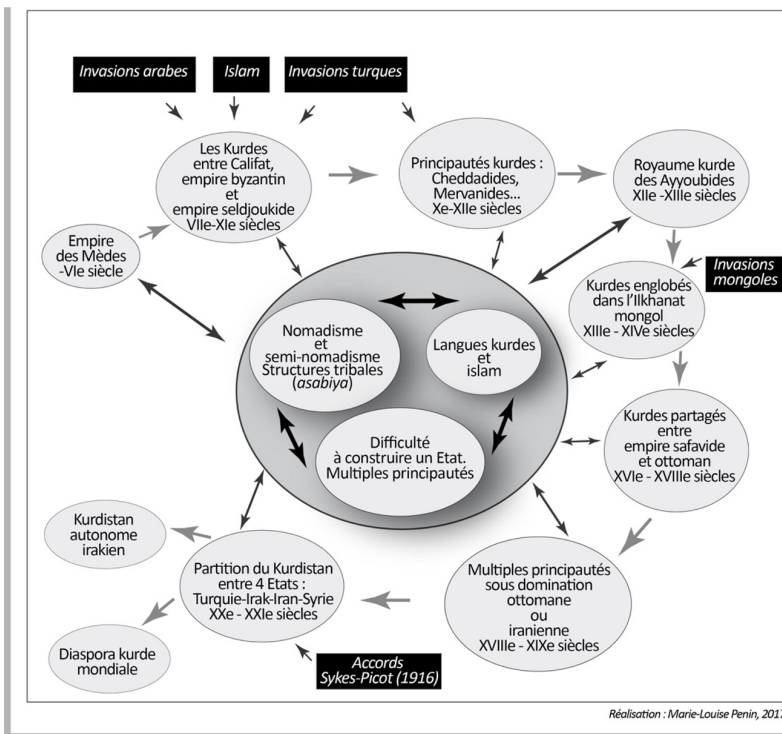
La diaspora tibétaine récente, postérieure à 1959, qui est fondée sur une identité religieuse réprimée en Chine, a donc évolué d'une théocratie centrée sur le Dalaï-Lama vers une démocratie favorisée par celui-ci. Malgré sa référence religieuse centrale, il s'agit avant tout d'une diaspora politique réclamant une autonomie réelle en Chine, pas nécessairement une indépendance. Par rapport aux 6 millions de Tibétains vivant en Chine, la diaspora de 150 000 personnes environ est démographiquement faible. Elle a pu éviter de trop grandes divisions et maintenir son unité à cause de la présence du Dalaï-Lama. Les divisions pourraient se manifester après le décès de celui-ci et la difficulté de trouver sa réincarnation en Chine ou ailleurs.

Longtemps sujets d'un empire pluriethnique, les Ouïghours, les Tibétains comme les Palestiniens sont confrontés à l'installation de colons agricoles sur leurs terres qui est organisée par l'État chinois ou favorisée par l'État israélien dominants. Ils sont de plus en plus minoritaires sur leur territoire ou une partie de celui-ci et sont l'objet de politiques répressives les obligeant à s'exiler en organisant leur diaspora dans des pays voisins ou plus éloignés. Ils aspirent à la reconnaissance sous la forme d'une véritable autonomie ou d'une indépendance pour les plus extrémistes d'entre eux par l'État-nation qui les nie et au sein duquel ils ne peuvent pas s'intégrer en conservant leur identité. Les Kurdes ont appartenu dans le temps long à deux empires, ottoman et perse, et aujourd'hui à quatre États-nations. On se situe donc à un niveau supérieur de complexité par rapport aux trois exemples précédents.

Les Kurdes : leur trajectoire spatio-temporelle et leur modèle chrono-spatial

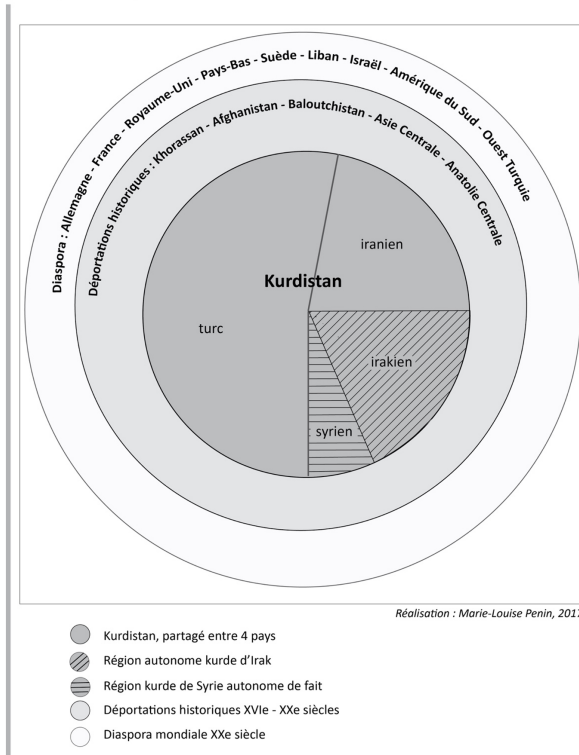
Deux modèles graphiques nous permettent d'appréhender de façon synthétique

la spécificité des Kurdes par rapport à d'autres populations. Le modèle graphique représentant la trajectoire spatio-temporelle des Kurdes permet de montrer à la fois les éléments de continuité au centre, et les principales étapes de leur trajectoire historique, avec les structures spatiales correspondantes, qui reflètent les discontinuités dans l'évolution de ce groupe ethnique dans la longue durée. Les constantes qui apparaissent pour les Kurdes sont le nomadisme, ou le semi-nomadisme, d'éleveurs et plus généralement la mobilité d'une part, un très fort attachement à leur langue indo-européenne, malgré sa diversité au sein de la famille des langues iraniennes, l'enracinement dans l'islam majoritairement sunnite avec des groupes minoritaires chiites ou alévis, d'autre part. Tout au long de leur histoire, on constate un grand morcellement politique en relation avec des structures tribales (*asabiyya*) et de principautés ou émirats, entre ou à l'intérieur des deux grands empires, ottoman et safavide, voisins. Les Kurdes ont connu une grande difficulté à construire un État, dirigé par une dynastie, qui n'est apparue qu'au cours de brèves périodes de leur histoire (Ayyoubides, XIIe-XIIIe siècles).



Les Kurdes ont toujours été un peuple des frontières entre les États impériaux des Byzantins, Arabes, Iraniens et Turcs. Leur espace, le Kurdistan, est extrêmement difficile à définir, d'autant plus qu'il a toujours été pluriethnique et recouvre en grande partie l'espace occupé par les Arméniens aux diverses périodes de leur histoire. Ce Kurdistan est aujourd'hui, depuis 1923, partagé entre trois États-nations : la Turquie, l'Iran et l'Irak. Les Kurdes sont également présents dans le Nord-Est de la Syrie à la suite de migrations, conséquence des répressions auxquelles ils ont été soumis dans les trois pays qui se partagent le Kurdistan. Le modèle spatial comporte donc un noyau central partagé en quatre parties proportionnelles à leur population, dont seule la partie irakienne jouit d'une autonomie dans le cadre d'un État fédéral. Très récemment, la partie syrienne jouit d'une autonomie de fait, grâce à sa neutralité dans le conflit qui oppose Bachar el Assad et ses diverses oppositions armées. Mais cette autonomie est menacée par l'armée turque d'Erdoğan

Modèle chrono-spatial des Kurdes

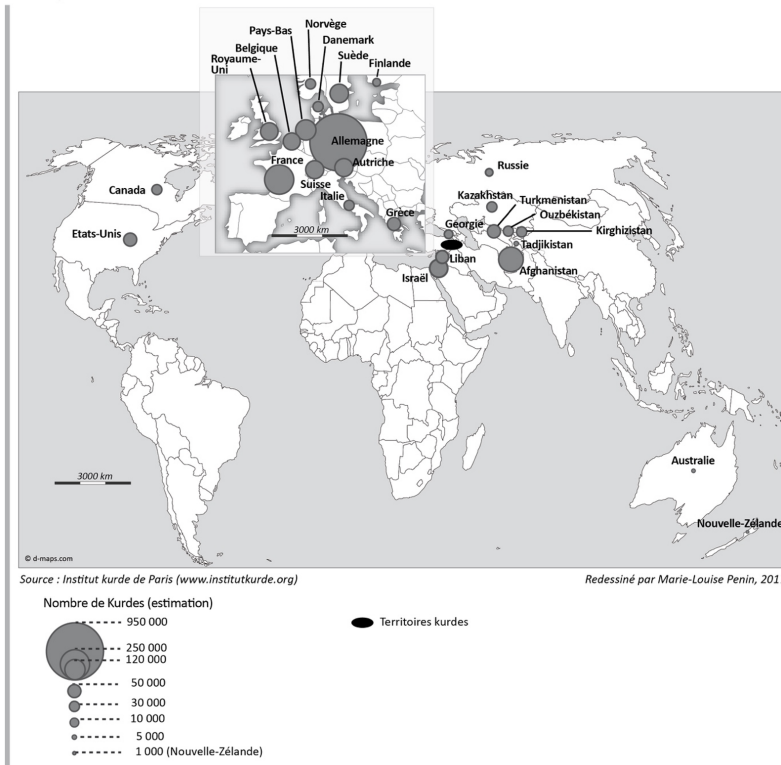


Une première auréole s'étend sur un vaste espace qui va de l'Asie centrale au Caucase et à l'Anatolie où des populations kurdes ou kurdophones ont été déportées et installées à diverses périodes de leur histoire (XVIe-XXe siècles) par les États qui se sont partagés ou se partagent aujourd'hui le Kurdistan : Khorasan, Baloutchistan, Afghanistan, Arménie. L'auréole la plus externe correspond à la diaspora mondiale qui est principalement européenne, mais aussi de plus en plus mondiale : Allemagne, France, Pays Bas, Suède, Amérique du Nord. Les grandes villes de l'Ouest de la Turquie, Israël, le Liban sont également les destinations récentes d'une diaspora politique mais aussi économique.

Qu'est-ce que la diaspora kurde ?

La diaspora kurde présente la particularité d'être interne et externe aux pays d'origine. En effet, une diaspora n'est pas seulement liée à un passage de frontières, mais aussi aux bouleversements qui touchent les pays.

La diaspora kurde dans le monde



La diaspora kurde est ancienne en Asie centrale et en Turquie : elle s'est construite en plusieurs étapes à la suite d'évènements graves. Les Kurdes occupant un territoire à cheval sur les deux grands empires voisins et ennemis, à savoir les Perses et les Ottomans, ont été repoussés par chacun de ces États, qui redoutaient l'alliance des tribus. Ainsi la dispersion a commencé au XVI^e siècle et s'est poursuivie au XX^e siècle. Ces États étant très grands, des dizaines de milliers de Kurdes ont été envoyés vers d'autres régions. Les Perses ont expédié des tribus entières à 2000 kilomètres et plus, au Khorasan où les Kurdes sont aujourd'hui plus d'un million et demi, d'autres dans l'Hindu Kuch, en Afghanistan (200 000), d'autres dans l'Elbrouz et même une partie au Balouchistan où elles sont restées. Les Ottomans ont fait de même lors des affrontements avec les Perses. Des tribus ont ainsi été déportées en Anatolie centrale au sud d'Ankara où elles sont demeurées. Le Liban compte 150 000 Kurdes. En 1916, le pouvoir Jeunes Turcs a aussi déplacé 300 000 Kurdes vers Urfa, Gaziantep et Maraş. En 1917, les Kurdes furent déportés dans la région de Konya. Le but était d'éloigner les Kurdes de leurs terres ancestrales. À la fin de la guerre jusqu'à 700 000 Kurdes avaient été déplacés (McDowall 2005, 106). Sous Atatürk, après les révoltes de 1925 (Sheikh Saïd), d'Ararat de 1930 et la soi-disant "révolte de Dersim" de 1938² de nouveaux déplacements forcés eurent lieu. Sous Staline des Kurdes du Caucase et d'Iran ont été déportés en Asie centrale soviétique (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan) et en Sibérie.

Toujours à l'intérieur des pays, la guerre au Kurdistan turc qui a débuté en 1985, a provoqué une diaspora de 7 à 10 millions de Kurdes dans les grandes villes de l'ouest de la Turquie, Istanbul, Izmir, Ankara, Adana, Mersin (dont plus de 3 millions à Istanbul). En 2016, il y aurait environ 12,2 millions de Kurdes au Kurdistan de Turquie.

D'après l'ONU, les opérations menées par les forces turques entre juillet 2015 et fin 2016 ont touché plus de 30 localités, dont certains quartiers ont été rasés, et entre 335 000 et 500 000 personnes déplacées, en majorité des Kurdes. Le Haut-Commissariat se dit « particulièrement alarmé par les résultats de l'analyse des images satellites, qui révèlent des destructions massives d'habitations avec des armes lourdes ». Il décrit par exemple la destruction de quartiers entiers dans la ville de Nusaybin, dans la province de Mardin, où 1786 immeubles ont été détruits ou endommagés³. En Irak après le gazage des Kurdes en 1988, des

² Atatürk craignant une révolte des Kurdes Alevis du Dersim a fait massacrer plusieurs dizaines de milliers de personnes avant qu'ils ne se révoltent. Cela a été reconnu officiellement par le Gouvernement turc le 23 novembre 2011 après ouverture des archives.

³ *Vendredi 10 mars 2017 à 11h07*, Genève, 10 mars 2017 (AFP) <http://www.institutkurde.org/info/depeches/l-onu-accuse-ankara-de-graves-violations-dans-la-region-kurde-8539.html>

milliers de Kurdes ont fui leur territoire soit vers le sud soit vers la frontière turque.

Que ce soit en Turquie, en Iran ou en Irak chaque déplacement de population a conduit à remplacer la population par d'autres populations plus dociles aux gouvernements en place. La formation d'une diaspora kurde en Europe est récente : même si elle a commencé dans les années soixante, quand l'Allemagne a fait appel à de la main d'œuvre originaire de Turquie, elle résulte surtout d'événements politiques graves qui se sont produits dans les années 1980 en Turquie, Syrie, Irak et Iran. L'assimilation forcée des populations kurdes a conduit les Kurdes à s'organiser pour obtenir la reconnaissance d'un Kurdistan.

Les principales communautés kurdes en Europe représentent 950 000 personnes en Allemagne, environ 250 000 en France, 120 000 aux Pays-Bas, 95 000 en Suisse, 95 000 en Autriche, 85 000 en Belgique, 100 000 en Suède, 90 000 en Grande-Bretagne, 50 000 en Grèce. La diaspora kurde d'Occident est à près de 75% formée de Kurdes de Turquie. Les Kurdes d'Irak sont surtout nombreux en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Suède et aux États-Unis. Les Kurdes de Syrie sont de plus en plus nombreux en Allemagne, en France et en Suède. Alors que l'intelligentsia kurde est réfugiée en Suède, l'Allemagne abrite surtout une immigration ouvrière.⁴ La diaspora kurde en Europe est fortement politisée et organisée en associations qui reproduisent les divisions sociales et politiques du Kurdistan qu'il soit turc, irakien, iranien ou syrien et non pas les appartenances religieuses (sunnites, chiites, alevis, yezidis). La plupart des associations de la diaspora sont directement ou indirectement liées aux partis politiques du Kurdistan (Bruneau et Rollan 2017 : 36-38).

Mais même si les Kurdes disent appartenir à une même communauté, le principal problème est de savoir quel Kurdistan défendre ? Les Kurdes de la diaspora ne fréquentent pas les mêmes associations selon qu'ils sont originaires de Turquie, d'Irak ou d'Iran. Les frontières étatiques ne sont pas les seules à diviser. Les frontières culturelles existent bien, la langue n'est pas standardisée, plusieurs alphabets sont utilisés (latin, arabe et persan) et les principales variantes ne sont pas totalement inter-compréhensibles. Les Kurdes de Turquie parlent soit la variante kurmandji soit le zaza. En Syrie c'est aussi le kurmandji qui est le plus répandu alors qu'en Irak et en Iran c'est le sorani qui est plus parlé que le kurmandji. Dans le Caucase, le Khorassan et en Asie centrale, c'est le kurmandji. La preuve de cette absence d'unité linguistique c'est que le journal kurde publié à Berlin par la diaspora est en turc et non en kurmandji. Les deux

⁴ Institut Kurde de Paris

principales variantes sont enseignées en Europe pour la diaspora. C'est la diaspora qui a su donner un nouvel essor à la langue écrite, à la littérature et à la musique kurde interdites en Turquie. Elle a aussi fait connaître à l'opinion occidentale le sort des Kurdes dans les divers pays où ils sont persécutés (Bruneau et Rollan, 2017 : 38-39).

En 1995, un Parlement kurde en exil élu par environ 200.000 Kurdes de la diaspora a été réuni à La Haye. Il s'est réuni à plusieurs reprises dans plusieurs villes européennes à la fin des années 1990. Il fut accusé par l'État turc d'être un instrument de propagande du PKK avec lequel il entretenait des liens. En 2003, un Congrès du peuple du Kurdistan (Kongra Gel) regroupant des associations de la diaspora proches du PKK a été créé. Parallèlement, le Parti socialiste du Kurdistan (PSK) en Allemagne joue un rôle important dans la défense des droits de l'homme au Kurdistan au sein de la fédération Komkar en relation avec plusieurs pays européens. Les réseaux des associations kurdes de la diaspora sont nombreux et variés, orientés vers les ONG de défense des droits de l'homme et culturels, pas nécessairement vers des partis politiques. Le rôle des associations est fondamental pour les Kurdes de la diaspora, elles leur permettent de garder le contact avec le Kurdistan et de continuer à participer pacifiquement à la lutte pour l'autonomie ou l'indépendance.

Conclusion : la plus grande complexité de la nation kurde et de sa diaspora

Chez ces quatre peuples, Palestiniens, Ouïghours, Tibétains, Kurdes, le territoire d'origine et de référence en vue de la création d'un État indépendant, ou d'une entité autonome, est très difficile à définir et à délimiter précisément. Que ce soit la Palestine historique et les territoires occupés par Israël, le Xinjiang chinois, le Tibet « autonome » et le Tibet historique, ou le(s) Kurdistan(s), différents groupes ethniques y cohabitent de façon pas toujours pacifique et la délimitation d'un territoire de référence n'est pas évidente. Ils ont tous vécu dans le temps long au sein d'empires multi-ethniques de l'espace eurasiatique. Dans les quatre cas étudiés, le territoire d'origine est l'objet d'une occupation armée de l'État dominant et sa population a été en partie déportée, expulsée ou enfermée et remplacée partiellement par une population appartenant à l'État dominant israélien, chinois ou turc.

Les diasporas récentes de ces peuples se sont dotées d'institutions élues représentatives chargées de coordonner leurs actions, que ce soit des structures associatives partisans ou parlementaires, ébauches d'un État-nation. Les activités

religieuses ou plus largement culturelles et artistiques jouent un grand rôle dans la transmission et l'affirmation identitaire, voire nationaliste, en relation avec la mémoire d'événements traumatiques vécus par ces peuples. Les Palestiniens depuis les accords d'Oslo ont un territoire composé de deux parties distinctes la Cisjordanie et la bande de Gaza, qui n'ont cessé de se différencier et de se diviser en deux embryons d'État, l'une dirigée par l'Autorité palestinienne du Fatah, l'autre par le Hamas. Les entités autonomes de l'État confédéral irakien composées des deux zones d'influence du PDK (Parti Démocratique du Kurdistan de M. Barzani) et de l'UPK (Union Patriotique du Kurdistan de J. Talabani), ou bien la zone kurde à la frontière nord de la Syrie (Rojava), autonome de fait, sont aussi des embryons d'un État-nation indépendant.

Les Kurdes partagent avec ces autres peuples ces caractéristiques, qui donnent à leur diaspora une coloration très politique. Cependant ils se distinguent comparativement par une plus grande complexité. Alors que les Palestiniens, Ouïghour et Tibétains ont vécu dans un seul empire, ottoman ou chinois, les Kurdes ont fait partie de deux empires, ottoman et perse. Ils se trouvent aujourd'hui sur le territoire de quatre États-nations (Turquie, Iran, Irak, Syrie) dans des contextes politiques très différents, alors que les trois autres peuples relèvent d'un seul État sur leur territoire : Israël ou Chine. À tout projet d'État-nation kurde ou de région autonome kurde s'opposent tous les pays existants au sein ou à proximité desquels se trouvent les Kurdes. En particulier l'État-nation turc, qui a mis en œuvre au XXe siècle la forme la plus extrême d'homogénéisation ethno-nationale au Moyen-Orient ou dans les pays proches, pèse de tout son poids pour bloquer toute forme de création d'un État-nation kurde ou d'une autonomie politique et culturelle non seulement sur son territoire national, mais aussi sur celui de ses voisins. Les Kurdes sont confrontés à de plus grandes différences linguistiques et culturelles internes que celles caractérisant les Ouïghour, Tibétains ou Palestiniens. Leur diaspora européenne joue un rôle capital pour soutenir leur désir d'État-nation ou d'autonomie comme dans le cas des Ouïghour.

Mais il ne faut pas oublier que leurs populations diasporées sont beaucoup plus nombreuses en Turquie et à l'est de l'Iran pour les Kurdes ou dans les pays arabes entourant Israël (Liban, Jordanie notamment) pour les Palestiniens. De même, les Ouïghour en Asie centrale ex-soviétique et en Turquie, ou les Tibétains en Inde et Népal ou Bouthan, ont des populations diasporées plus nombreuses qu'en Europe et Amérique du Nord ou Australie. Dans tous ces cas, il y a bien deux types de diasporas : celles qui résultent de déportations historiques plus ou moins anciennes au Moyen-Orient (Kurdes, Palestiniens) ou qui se concentrent dans un pays voisin (Inde pour les Tibétains) ou linguistiquement

apparenté (Asie centrale ex-soviétique et Turquie pour les Ouïghour) et celles qui sont le résultat de migrations plus récentes de travailleurs ou d'intellectuels vers des pays occidentaux dont il est surtout question pour les Kurdes dans ce colloque.

Références bibliographiques

Al Hussein, Jalal. 2020. « La diaspora palestinienne : Réseaux réfugiés, réseaux citoyens ? ». Dans *Penser la Palestine en réseaux*. Sous la direction de Véronique Bontemps, Jalal Al Hussein, Nicolas Dot-Pouillard et al.. Marseille-Beyrouth : Diacritiques-Éditions : 178-209.

Bentz, Anne-Sophie. 2010. « La diaspora tibétaine en Inde : succès et limites d'un modèle ? ». *Relations Internationales*. 141 (1) : 111-131.

Berthomiere, William (dir.). 2005. *Les diasporas. 2000 ans d'histoire*. Lisa Anteby, William Berthomière & Gabriel Sheffer. Presses Universitaires de Rennes.

Bruneau, Michel. 2004. *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris : Anthropos-Economica.

Bruneau, Michel et Rollan, Françoise. 2017. « Les Kurdes et le(s) Kurdistan(s) en cartes ». *Anatoli*, n°8 : 21-41.

Castets, Remi. 2004. « Opposition politique, nationalisme et islam chez les Ouïghours du Xinjiang ». *Les Études du CERI*. n°110 : 45 p.

Castets, Remi et Antichan, Sylvain. 2018, « Des oasis du Xinjiang aux champs de guerre d'Afghanistan et de Syrie », *The Conversation.com*.

Dufoix, Stéphane. 2011. *La Dispersion : Une histoire des usages du mot diaspora*. Paris : éditions Amsterdam.

Gauthier, Ursula. 2020. « La prison des barbares ». Dans *L'éternel empire : deux mille ans de puissance chinoise*. Sous la direction de Ursula Gauthier. Hors série l'Obs. : 88-90.

Gladney, Dru C. 2004. *Dislocating China : Reflections on Muslim, Minorities and other subaltern subjects*. London : The University of Chicago Press.

James, Boris. 2023. *Les Kurdes*. Paris : Que Sais-je ? PUF.

Kodmani-Darwish, Bassma. 1997. *La diaspora palestinienne*. Paris : PUF.

McDowal, David. 2005. *A Modern History of the Kurds*. London : I. B. Tauris, 3eme édition.

Reyhan, Dinur, 2012. « Diaspora ouïghour et identité diasporique », Grotius International.

Roemer Stéphanie. 2008. *The Tibetan Government in exile*, London : Routledge.